

LA LETTRE

de la Fondation de la Résistance

*Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
n° 57 - juin 2009 - 4,50 €*



Deux figures de la Résistance
Maurice Druon, Serge Ravanel

**Compte rendu
du séminaire
de la Fondation
de la Résistance
destiné aux jeunes
chercheurs.
Paris,
le 23 mars 2009.**

« LA RÉPRESSION DE LA RÉSISTANCE : ACTEURS ET POLITIQUES »

Depuis 2004, la Fondation de la Résistance aide individuellement de jeunes chercheurs en décernant des contrats de recherches individuels d'un an (éventuellement renouvelables une année supplémentaire) pour les aider à mener à bien leur thèse. Pour avoir discuté avec certains d'entre eux et débattu avec le Comité historique et pédagogique de la Fondation des actions complémentaires qu'elle pourrait utilement entreprendre, une priorité est apparue : proposer un séminaire permettant simplement aux jeunes chercheurs travaillant sur la résistance (doctorants ou « post-docs ») d'échanger entre eux et avec leurs aînés sur des axes fondamentaux de leurs recherches, sans perspective de publication.

Le premier séminaire de la Fondation s'est donc tenu le 23 mars 2009 à Paris, au siège de la Fondation, sur le thème « La répression de la résistance : acteurs et politiques ». Le professeur Jean-Marie Guillon (université de Provence) en était le modérateur, le public se composant d'une quinzaine de doctorants ou jeunes docteurs et d'une dizaine d'universitaires.

L'objectif était de permettre aux spécialistes de la Résistance (d'une organisation, d'un territoire) de confronter leurs vues avec ceux travaillant spécifiquement sur la répression – thème qui est depuis plusieurs années en plein renouvellement. Cette journée ne pouvait prétendre à l'exhaustivité : on a ainsi laissé de côté les troupes d'occupation (*Wehrmacht*, SS), sur lesquelles des thèses ont été récemment soutenues par Peter Lieb et Jean-Luc Leleu. Cependant, afin d'arriver à une vraie perspective d'ensemble, le séminaire a été structuré en quatre parties⁽¹⁾, chacune d'entre elles faisant l'objet d'interventions d'une quinzaine de minutes de deux chercheurs sur leurs propres travaux (un exposé général, un cas particulier), suivies d'un débat unique d'une heure, permettant aux autres chercheurs invités de réagir en fonction de leur propre expérience. Les interventions étaient conçues comme des introductions à la discussion, rappelant brièvement sur chaque sujet l'état de l'historiographie, synthétisant l'apport des travaux de l'intervenant et les problématiques posées, concluant sur les chantiers pour des recherches futures. Trois des sept intervenants étaient d'anciens ou actuels lauréats des contrats de recherche de la Fondation : Thomas Fontaine, Frank Liaigre, Cédric Neveu.

Un des principaux intérêts du thème choisi a été de pouvoir faire du comparatisme à l'échelle de la France, les intervenants couvrant au total toutes les zones d'occupation à l'exception de la zone italienne. Les monographies apparaissent ici totalement indispensables pour percevoir les logiques à l'œuvre derrière la diversité géographique et chronologique des situations. Les travaux en cours permettent aussi de mesurer la répartition des rôles entre acteurs de la répression, les degrés de coopération et/ou de concurrence entre services.

Au terme de cette rencontre très riche, le souhait unanime des participants a été que ce type d'expérience soit renouvelé, dans le seul cadre de



Avis d'exécution bilingue d'Honoré d'Estienne d'Orves, de Maurice Barlier et de Jan Doornik.

la Fondation ou en association avec un organisme universitaire ou de recherche. ●

Bruno Leroux

(1) Voici le programme détaillé :

Introduction par Jean-Marie Guillon.

Première partie : Les administrations militaires d'occupation : le MBF (*Militärbefehlshaber in Frankreich*) en France occupée et le MBB (*Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich*), pour le Nord-Pas-de-Calais.

« Le MBF et le maintien de l'ordre en France occupée de 1940 à 1944 », par Gaël Eismann, maître de conférences à l'université de Caen.

« La place et le travail répressif d'une police militaire : la *Geheime Feldpolizei (GFP)* dans le Nord-Pas-de-Calais, 1940-1944 », par Laurent Thiery, doctorant (université de Lille 3).

Deuxième partie : la Sipo-SD.

« La répression de la Résistance par la *Sipo-SD* en France de 1940 à 1944. Objectifs, formes, résultats », par Thomas Fontaine, doctorant (université de Paris 1).

« La destruction du réseau Alliance », par Cédric Neveu, doctorant (université de Caen).

Troisième partie : la police et la justice française.

« La répression de la Résistance par la police et la justice française dans le département du Rhône de 1940 à 1944. Objectifs, formes, résultats », par Virginie Sansico, docteur en histoire (université de Lyon 2).

« La répression des Francs-tireurs et partisans de la région parisienne par les services de la Préfecture de Police », par Franck Liaigre, doctorant (université de Bourgogne).

Quatrième partie : la collaboration franco-allemande.

« L'exemple de la brigade Poinsoy en Gironde », par Philippe Souleau, doctorant (université de Paris 1).

Conclusion par Jean-Marie Guillon.

NB: Tal Bruttman, prévu pour traiter du « Rôle de la Milice dans la répression des maquis » avait dû renoncer en raison de ses obligations professionnelles.

En couverture : à gauche, le 16 novembre 2006, Maurice Druon assurait la présidence du colloque « l'Héritage de la Résistance dans la création littéraire » organisé par MER à l'Assemblée nationale (photo Marc Finel) – à droite, Serge Ravel, le 7 septembre 2001, alors qu'il vient de recevoir les insignes de grand-officier de la Légion d'honneur des mains de Jacques Chirac, président de la République (Coll. Ida Ravel).



LE MOT DU PRÉSIDENT

SOMMAIRE

Mémoire et réflexions

- « La répression de la Résistance : acteurs et politiques ». Compte rendu du séminaire de la Fondation de la Résistance destiné aux jeunes chercheurs. Paris, le 23 mars 2009..... p. 2
- Le séminaire de formation destiné aux musées de la Résistance, de la Déportation et de la Seconde Guerre mondiale. Paris les 2, 3 et 4 février 2009 p. 6

Hommage

- Maurice Druon nous a quittés..... p. 4
- Serge Ravel, une intelligence en constante alerte p. 5
- Décès de Jacques Maillet p. 16
- Jacqueline Péry d'Alincourt, une grande dame de la résistance..... p. 16

L'activité des associations affiliées

- Mémoire et Espoirs de la Résistance ... p. 10
- AERI p. 12

Livres

- Vient de paraître.....p. 14
- À lirep. 14

Ce numéro comporte un encart jeté : le programme et la fiche d'inscription aux prochaines journées annuelles de la Fondation de la Résistance dans l'Ain, les 16, 17 et 18 octobre 2009.

Éditeur : Fondation de la Résistance
Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
30, boulevard des Invalides – 75007 Paris
Téléphone : 01 47 05 73 69
Télécopie : 01 53 59 95 85
Site internet : www.fondationresistance.org
Courriel : fondresistance@club-internet.fr
Directeur de la publication : Pierre Sudreau, Président de la Fondation de la Résistance
Directeur délégué de la publication : François Archambault
Rédacteur en chef : Frantz Malassis
Rédaction : Marc Fineltin, Hervé Guillemet, Bruno Leroux, Frantz Malassis, Jean Novosseloff, Laurence Thibault.
Maquette, photogravure et impression : SEPEG, Boulogne-Billancourt 92100.
Revue trimestrielle. Abonnement pour un an : 16 €. n° 57 : 4,50 €
Commission paritaire n° 1110A07588 – ISSN 1263-5707

Monument Jean Moulin, dit le glaive brisé à Chartres. Œuvre conçue et réalisée par le sculpteur Marcel Courbier (DR)

Le débarquement de Normandie a été pour nous les résistants un immense espoir de voir enfin l'aboutissement de notre lutte pour la Liberté que nous menions depuis quatre années.

Avec les combats dantesques engagés par l'Armée rouge sur le front de l'Est, notre victoire sur le nazisme ne faisait plus aucun doute.

Cependant, le chemin qui conduisit les Alliés et les Forces françaises combattantes au cœur de l'Allemagne pour libérer l'Europe du joug nazi fut encore long et ponctué de batailles meurtrières. De plus, alors que l'hallali du III^e Reich allait bientôt sonner, de nombreux déportés allaient encore périr victimes du fanatisme et du sadisme de leurs bourreaux.

La Paix revenue, c'est toute cette génération a jamais marquée par les épreuves de ce conflit fratricide qui participa ardemment à la construction européenne. Évitant les erreurs commises lors du traité de Versailles, nous avons contribué à bâtir une organisation qui, depuis plus de cinquante ans, nous garantit de voir renaître toute forme d'oppression, de totalitarisme et de violence sur notre vieux continent.

Cependant, il n'en est pas de même dans le reste du monde et les générations futures devront demeurer vigilantes et se garder de céder à la tentation des égoïsmes nationaux. C'est d'ailleurs un des rôles de la Fondation de la Résistance que de participer à la formation civique des jeunes notamment par le Concours national de la Résistance et de la Déportation dont les thèmes sont choisis non dans le souci d'exalter nos faits d'armes, mais bien de transposer dans le monde actuel la signification et les valeurs de nos engagements et combats passés.

Les récentes disparitions qui nous ont endeuillées ces dernières semaines avec le décès de Jacqueline Péry d'Alincourt, de Jacques Maillet, de Maurice Druon et de Serge Ravel, auxquels nous rendons hommage dans ce numéro, nous rappellent cruellement combien notre volonté de créer la Fondation de la Résistance était nécessaire et fondée.

Car, seule la Fondation de la Résistance, structure pérenne, sera en mesure, une fois les derniers acteurs disparus, de perpétuer le souvenir de cette période historique et de transmettre aux nouvelles générations les valeurs humanistes qui sous-tendaient notre action. ●



Pierre Sudreau

Président de la Fondation de la Résistance

Les journées annuelles de la Fondation de la Résistance

Les prochaines journées annuelles de la Fondation de la Résistance auront lieu du 16 au 18 octobre 2009 dans le département de l'Ain.

Vous trouverez, joint à ce numéro de La Lettre, le programme et le bulletin d'inscription à ses journées.

Nous demandons aux présidents d'associations de bien vouloir assurer le plus largement possible la diffusion de ces informations afin que ces journées soient une réussite.



Photo Marc Fineltin

MAURICE DRUON NOUS A QUITTÉS

Maurice Druon est décédé le 14 avril dernier à quelques jours de ses 91 ans. En juin 1940, jeune officier de cavalerie, il participe avec panache aux combats des cadets de Saumur contre la Wehrmacht puis, en 1942, s'évade de France par l'Espagne pour s'engager, à Londres, dans les rangs de la France libre. Il devient alors aide de camp du général François d'Astier de la Vigerie. Participant à l'émission radiophonique de la France libre, « Honneur et Patrie », en 1943, avec son oncle Joseph Kessel et Anna Marly, il compose le *Chant des Partisans*. À partir de 1944, il est correspondant de guerre auprès des armées françaises et alliées.

Aux lendemains de la guerre, il se consacre à son œuvre littéraire ce qui lui vaut, en 1966, d'entrer à l'Académie française dont il devient le secrétaire perpétuel de 1981 à 1999 puis secrétaire perpétuel honoraire. Homme

politique, en 1973, il est nommé ministre des Affaires culturelles avant d'être élu député de Paris (1978-1981). Grand-croix de la Légion d'honneur, Maurice Druon était président d'honneur de la Fondation de la Résistance.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 20 avril 2009. Après la célébration religieuse en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, le président de la République Nicolas Sarkozy lui a rendu hommage lors d'une cérémonie militaire dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides. Voici un extrait de l'allocution prononcée à cette occasion.

Maurice Druon,

[...] À 89 ans tu portais en toi l'allégresse de la jeunesse comme si la vie t'avait miraculeusement épargné les usures de l'âme. Cette allégresse était communicative.

En te recevant à l'Académie française où tu venais d'être élu à 48 ans à peine, Pasteur Vallery-Radot t'avait dit : « Vous nous trouverez peut-être un peu vieux ; nous en avons tant vu que nous n'avons plus vos réactions enthousiastes. Mais les sortilèges vous sont familiers : vous saurez bien nous rajeunir ».

C'était encore vrai quarante années plus tard.

Cette jeunesse de l'âme, elle a illuminé tous les combats depuis que tu as traversé à pied avec ton oncle les Pyrénées, l'Espagne et le Portugal pour rejoindre la France libre, jusqu'à ton engagement si fort en faveur de la langue française auquel jusqu'au dernier jour tu as consacré tant d'énergie et tant d'intelligence.

Dans tous tes combats, si divers en apparence, il y a un point commun : le refus de la bassesse, le refus de la petitesse qui s'exprime dans le renoncement. Toute ta vie tu n'as cessé de proclamer une seule chose : la grandeur de la volonté humaine opposée à la fatalité.

Toute ta vie tu n'as été indigné au fond que par une seule chose, je veux parler de cette disposition d'esprit qui pousse à ne se sentir obligé par rien, à ne se sentir porté par aucune cause plus grande que soi, plus grande que son propre intérêt, que sa propre existence. Je veux parler de cette disposition d'esprit qui pousse à ne se reconnaître aucune exigence vis-à-vis de soi-même alors que l'on exige beaucoup des autres.

C'est pour cela que tu fus gaulliste. Non par doctrine, non par idéologie. Encore moins par nationalisme. Ce sentiment t'était parfaitement étranger. Tu aimais la France, mais tu l'aimais comme une patrie universelle, généreuse et fraternelle. Toi qui sentais couler dans tes veines tant de sangs mêlés, toi le fils de l'immigré russe, tu proclamais la « France est une volonté ». La haine des autres te faisait horreur autant que la haine de soi. Tu les considérais comme des faiblesses de l'âme. En 1939 quand la guerre est déclarée tu écris un article intitulé « J'ai

vingt ans et je pars ». Tu te bas sur la Loire avec les Cadets de Saumur. En 1943 tu es à Londres avec le général de Gaulle. En pleine guerre, toi le combattant qui refuse la défaite de la France, tu écris ces deux phrases magnifiques :

« Voici que les peuples auront fait une immense dépense de courage.

Priez pour qu'ils fassent maintenant une grande dépense de générosité, ce qui est peut-être une autre forme de courage, le courage dans la paix après le courage dans la sang ». Ainsi parlait Maurice Druon.

Le gaullisme ce fut d'abord la force du « non » dans l'histoire. Cette force du « non » qui fut le principe moral sur lequel tu as construit toute ton existence et toute ton œuvre.

Mais ce « non » qui, depuis la tragédie grecque jusqu'au gaullisme, est l'expression ultime de la liberté humaine, ce « non » n'est pas un « non » de mort mais un « non » de vie. Car, il faut aimer la vie comme tu l'aimais, il faut la respecter par-dessus tout pour être prêt à la sacrifier pour la liberté.

Tu pensais que la vie n'est la vie que si elle est digne et libre. Ta vie fut celle d'un homme digne. Ta vie fut celle d'un homme libre, qui savait si bien ce que valent la dignité et la liberté d'un homme qu'il put écrire avec Joseph Kessel le plus beau chant, peut-être, dédié à l'esprit de résistance, qu'aucun homme ait jamais écrit et qui fut au milieu du malheur un chant de vie, de dignité et d'espérance.

LES PARTISANS EN DEUIL...

Une émotion supplémentaire étreindra les chanteurs et les auditeurs du second hymne national : son parolier a rejoint son oncle auprès des combattants de la Liberté tués dans des maquis héroïques, des geôles nazies ou d'atroces camps de la mort barbare.

Ce Français libre avait 25 ans quand il a rédigé, entre proches, *Le Chant des partisans* à Londres. Ses 30 ans lui valent le prix Goncourt. Maurice Druon entre à 48 ans à l'Académie française, dont il deviendra secrétaire perpétuel. Ses 91 ans n'avaient pas sonné quand s'est éteint cet Ami, parmi d'autres grands de ce monde, d'hommes d'État gaullistes : Michel Debré, Georges Pompidou et Pierre Messmer.

Nous nous souviendrons de cette phrase, parmi d'autres sublimes, de ce président d'honneur de la Fondation de la Résistance : « La Résistance reste une morale des épreuves ». On se rappellera aussi cet extrait du fameux chant :

« Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place ». Qui pourrait sortir, le lendemain de Pâques, pour remplacer cet homme de panache à la voix de bronze ?

Il n'y a pas un résistant qui n'ait compris dans l'instant ces paroles :

« Ici, chacun sait
Ce qu'il veut, ce qu'il fait
Quand il passe...
Ami, si tu tombes
Un ami sort de l'ombre
À ta place.

Demain, du sang noir
Séchera au grand soleil
Sur les routes.

Chantez compagnons,
Dans la nuit la liberté
Nous écoute... »

Toi, tu l'as dit un jour, que rendait si heureux « la diversité des fleurs et des arbres, l'amitié de tes chevaux, la venue silencieuse de ton chat avant la pluie, le sommeil confiant de ton labrador », tu savais bien que l'histoire n'était pas finie et tu savais bien qu'elle était toujours tragique. Mais tu ne voulais pas croire qu'elle pût être triste et surtout, tu ne voulais pas admettre qu'elle pût être petite.

C'est la grande leçon que tu nous laisses. [...]. ●

Nicolas Sarkozy
Président de la République française

François Archambault
Président de MER, Secrétaire général de la Fondation de la Résistance



Coll. Ida Ravel.

SERGE RAVANEL, UNE INTELLIGENCE EN CONSTANTE ALERTE

Serge Ravel est décédé le 27 avril dernier à l'âge de 88 ans. Jeune polytechnicien, il devient un des responsables des Mouvements Unis de Résistance puis chef régional FFI de la région de Toulouse. Après la guerre, il fait carrière dans le secteur privé tout en étant très présent dans les associations d'anciens résistants, notamment au Comité d'Action de la Résistance dont il était vice-président. Serge Ravel était Grand Officier de la Légion d'honneur et Compagnon de la Libération. Il était vice-président de l'Association pour des Études sur la Résistance Intérieure et membre du conseil d'administration de la Fondation de la Résistance.

Voici des extraits du discours prononcé par Raymond Aubrac lors des honneurs militaires qui lui ont été rendus le mardi 5 mai dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides.

Ce fut l'une de mes premières rencontres avec Serge Ravel. Le 15 mars 1943, il y a 66 ans, notre local de la rue de l'Hôtel de Ville, à Lyon, était envahi par la police et transformé en souricière.

Maurice Kriegel et moi, nous étions neutralisés sous bonne garde. On sonne à la porte. Un policier ramène Serge au bout de son gros revolver. «*Tes papiers*». La main de Serge sort de sa poche avec une matraque télescopique et la bagarre s'engage. D'autres policiers surgissent. Il se bat avant d'être maîtrisé. Cet homme n'a peur de rien.

Comment se construit un des chefs de cette Résistance qui va jouer son rôle dans la libération de notre pays ?

Ce n'est pas son passage à l'École Polytechnique qui va lui enseigner les règles du combat clandestin. À cette époque, il n'accepte pas la soumission de la patrie, mais il ne connaît pas bien les ressources humaines qu'il va falloir mobiliser et n'a pas encore identifié tous les adversaires. C'est un polytechnicien qui écoute le général Cochet, mais admire et respecte le maréchal Pétain, le bouclier, et le général de Gaulle, l'épée. Mais il n'est pas à l'aise avec les images d'Épinal. Pour lui, il faut agir et combattre. On n'attend pas l'avenir, on le prépare.

Il apprendra bien plus dans la cellule de la prison Saint Paul et dans nos discussions entre camarades. «*J'apprends à écouter*», dit-il. Mais il ne se contente pas d'écouter. Il participe aux débats qui animent les résistants sur les grands choix de la stratégie.

Dès son évasion, à laquelle j'ai eu le bonheur de participer, il a choisi ce qu'on appelait «*l'action immédiate*», qui s'opposait à une résistance organisée pour attendre le «*Jour J*». L'action correspond à son tempérament. C'est dans l'action qu'on entraîne ses camarades et qu'on contraint l'adversaire à la défensive.

Dans la création et la direction des Groupes Francs Serge Ravel va déployer ses qualités de meneur d'hommes. Une perception pleine de finesse et de chaleur humaine le met en sympathie directe avec ceux qu'il doit influencer et qui vont le suivre. Optimiste, il distribue l'espoir, l'assurance de gagner. C'est l'optimisme qu'ont partagé tous les résistants y compris tous ceux qui, à Londres, ont rejoint le général de Gaulle.

Les missions qui lui sont offertes le conduiront jusqu'aux responsabilités nationales. Des Groupes Francs du Mouvement Libération, il deviendra le chef des Groupes Francs des Mouvements Unis de Résistance (MUR) [...]

Je ne pourrai jamais oublier qu'il est de ceux à qui je dois la vie. Après l'arrestation de Caluire, avec Jean Moulin, dans le scénario conduit par Lucie, il faut attaquer en plein Lyon, en plein jour, un camion de la *Gestapo* solidement défendu, transportant une quinzaine de prisonniers. C'est le Groupe Franc organisé et entraîné par Serge Ravel qui réussira l'attaque. Serge lui-même, blessé l'avant-veille en s'évadant d'une arrestation par la *feldgendarmarie* n'a pas pu y participer. Mais qui d'autre que lui aurait eu assez d'audace et d'optimisme pour se lancer dans l'aventure ?

Au printemps de 1944, après tant d'actions et d'expériences, il est envoyé à Toulouse chargé d'une mission singulière, une mission qui illustre la manière dont s'établissaient les hiérarchies dans ce qu'on a appelé «*l'Armée des Ombres*». Le responsable de chacun des échelons de commandement ne peut pas être nommé par voie d'autorité par l'échelon supérieur. Il faut qu'il soit choisi par ses pairs ou accepté par eux. Au mois de mars 1944, alors qu'on sait que le débarquement est proche, il a été impossible de faire accepter dans la région R4, celle de Toulouse, qui groupe 10 départements, un responsable accepté par les maquis, l'Armée secrète, les FTP, les groupes francs. Serge est envoyé pour résoudre ce problème: on sait que les combats de la Libération seront nécessairement décentralisés. Après des débats difficiles les camarades de la région R4 lui demandent à l'unanimité, à lui qui n'est pas candidat, de prendre le commandement. À 24 ans, il est nommé colonel par le général Koenig qui, à Londres, est commandant des Forces Françaises de l'Intérieur. [...]

Avec des hommes comme Jean Cassou, qui fut blessé, et Jean-Pierre Vernant, Ravel réussit à coordonner les actions de ses troupes. La région avait elle-même, avec ses propres forces, assuré sa libération. Les FFI capturèrent plus de 10 000 prisonniers.

La réussite de Serge Ravel, c'est la preuve de ses qualités de discernement et de négociation, de sa capacité à conduire une équipe, de son

autorité naturelle. Il fut fait Compagnon de la Libération.

La visite du général de Gaulle le 16 septembre fut une déception pour Serge et pour les responsables de la Résistance. Mal informé, le Général s'était mobilisé contre un désordre annoncé, contre un désordre qui n'avait pas eu lieu. Il ne comprenait pas la confiance, l'enthousiasme qui montait vers lui d'une foule bariolée avec ces Espagnols qui combattaient pour la France. Aux FFI qui rêvaient d'une armée nouvelle, il enjoignait de se ranger dans les casernes ou de rentrer chez eux.

C'est quatre jours après cette visite que Serge, blessé dans un accident de moto, transporté au Val de Grâce, dut mettre fin à ses activités dans la Résistance et dans la Libération.

Quelle extraordinaire trajectoire ! Le lycéen plein d'équations différentielles et de géométrie dans l'espace entre à l'École Polytechnique et, moins de cinq ans plus tard le voici conduisant dans les combats des dizaines de milliers de volontaires... C'est un trait de lumière qui nous éblouit encore, dans cette époque si noire. Comment est-ce possible ?

Il est vrai que la tragédie de la défaite et de l'occupation nazie a mis en évidence des hommes et des femmes, maintenant disparus, que les événements ont révélé à eux-mêmes et à nous.

Chez Serge Ravel, le socle est un patriotisme intransigeant. Il est servi par un courage d'exception, une intelligence en constante alerte, la confiance en soi, et cette qualité de contact humain qui génère l'attachement, la solidarité, la fraternité. Je voudrais ajouter la curiosité qui veut comprendre, et l'optimisme qui incite à entreprendre.

Après ces cinq années qui l'ont amené dans l'équipe de tête le jeune ingénieur, resté modeste, n'a jamais cherché à faire carrière ou fortune. Il va s'établir comme ingénieur consultant, pratiquant les techniques les plus variées. Il a travaillé pour le groupe Dassault, pour l'Institut Pasteur, pour les Ponts et Chaussées. Je l'ai vu construire quelques-uns des premiers postes récepteurs de télévision. Au début des années 1980, il entra au cabinet du ministre de la Recherche, Jean-Pierre Chevènement et participa à l'organisation du Colloque national sur la recherche et la technologie.

►►► suite page 16

LE SÉMINAIRE DE FORMATION DE LA DÉPORTATION ET DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Ce quatrième séminaire organisé par l'Institut National du Patrimoine en partenariat avec la direction des musées de France et la Fondation de la Résistance⁽¹⁾ a porté cette année sur « La collecte de la mémoire : méthodologie et valorisation⁽²⁾ ». Une cinquantaine de participants y ont assisté, dont les représentants de 26 musées. Comme les précédents, ce séminaire a combiné des exposés à l'INP et des visites sur des sites, en l'occurrence à Compiègne et Péronne⁽³⁾. On trouvera, ci-après, un résumé de ces trois journées. Le texte de la conférence de Michel Rautenberg sera publié dans un prochain numéro de *La Lettre*⁽⁴⁾.

En ouverture, les résultats d'une enquête à laquelle ont répondu 25 musées de la Résistance ou de la Déportation montrent la diversité des supports sonores et audiovisuels dans leurs collections : les témoignages sonores ou filmés viennent largement en tête (moins fréquents cependant que les témoignages écrits), collectés pour l'essentiel dans les années 1990 ou 2000 ; mais on trouve aussi des actualités ou films d'amateur des années 1940, des documentaires ou reportages postérieurs (parfois à l'occasion de commémorations), quelques enregistrements de chants ou de conférences en audio. Les témoins sont en majorité les résistants, déportés, anciens combattants ou leurs familles, beaucoup plus rarement d'autres catégories : population civile en général, témoins d'un massacre ou d'un transport de déportés, incorporés de force, historiens, artistes ou militants de la mémoire. Ce sondage montre qu'à côté des documents sonores et audiovisuels générés par les musées eux-mêmes, la collecte et la sauvegarde des sources déjà existantes (radio, télé, amateurs) est tout aussi primordiale. Par ailleurs, tout en se concentrant logiquement sur les témoignages des acteurs, les musées ont aussi ébauché une seconde piste de collecte : la population environnante et les porteurs de mémoire (descendants, médiateurs).

La collecte et la valorisation des témoignages oraux

Sans prétendre résumer les très riches communications de Florence Descamps, qui a mené des enquêtes orales dans cinq ministères et est l'auteur d'un ouvrage de référence sur le sujet⁽⁵⁾, on en retiendra quelques principes généraux.

La collecte de témoignages oraux nécessite une phase de préparation à ne jamais écourter, au risque d'affecter la valeur des témoignages recueillis. Il faut définir : les objectifs visés (but scientifique, pédagogique, commémoratif, civique ? pour être utilisés dans quel type de produit culturel ? etc.) et, en fonction de ceux-ci, le corpus. Puis la méthode : entretien directif, semi-directif, libre ? Elle dépend souvent de l'objet de la collecte (cf. pour la déportation, trois parties : avant/pendant/après). Enfin, le devenir des données collectées (quelle institution ?). La lettre sollicitant les témoins doit résumer en

une page les objectifs, la méthode, les usages futurs du témoignage car le consentement éclairé du témoin est nécessaire pour qu'il cède valablement ses droits. Puis c'est l'étape de préparation documentaire de l'entretien (sources et bibliographie concernant le témoin, étude de sa biographie). La conduite de l'entretien découle en partie de la méthode choisie (emploi ou non d'un questionnaire, d'un canevas, préparation ou non) mais réclame aussi de savoir s'adapter à chaque personnalité. Quelques principes intangibles : ne pas couper la parole (même lorsque le témoignage paraît répétitif, digressif, etc.), aider le témoin à se remémorer en lui présentant des documents (chronologie, organigramme, coupures de presse, archives, ...). La spécificité des historiens par rapport aux spécialistes des sciences sociales est peut-être le principe de la reprise : un deuxième entretien qui aborde les mêmes sujets en relevant les contradictions ou omissions (ce qu'il faut éviter de faire lors du premier entretien, pour ne pas briser l'empathie nécessaire).

La valorisation des témoignages passe d'abord par leur indexation, la confection d'un instrument de recherche sur support informatisé et la conservation d'un dossier documentaire. Il faut garder les informations concernant les conditions de la collecte, celles de chaque témoignage (enquêteur, date, contexte), le contrat définissant son ou ses usages possibles (cf. des corpus de témoignages sont mis en ligne sur Internet aujourd'hui, mais ce nouvel usage pose des problèmes juridiques et psychologiques à surmonter). Le choix d'un entretien filmé plutôt que sonore peut se justifier pour un usage public (l'écoute longue sans support visuel est difficile), mais il a des inconvénients : le coût, le nombre de personnes (un cameraman + un intervieweur), le problème du droit à l'image qui s'ajoute, l'obligation de choisir une façon de filmer (qui influe sur la perception du témoin par le public). Celle-ci est en relation avec l'intérêt recherché : émotionnel, esthétique, voire scientifique ? Le filmage peut permettre de mieux connaître le témoin (attitudes du corps, etc.) et son environnement.

De la communication de Michel Courty sur l'enregistrement du son, on en retiendra quelques traits saillants concernant les témoignages visant une diffusion publique. Celle-ci exige une qualité minimale ; d'où la difficulté



▲ Vues du site de l'ancien camp de Compiègne depuis l'entrée du mémorial. À cet endroit se dresse le Mur des Noms qui recense, sur une série de stèles de verre, plus de 41 000 noms de personnes internées et déportées du camp de Royallieu.

Dans la salle consacrée à la propagande de Vichy du bâtiment 1, Christian Delage commente ses choix muséographiques auprès d'une carte physique de la France. Projetée sur le sol, cette carte renvoie aux différents écrans présentant les actualités cinématographiques de l'époque qui relatent les visites officielles de Philippe Pétain à travers la France.

d'utiliser dans les musées des témoignages sonores collectés par des historiens dans un but de diffusion « papier » (= par transcription dans une publication). Le coût d'un bon enregistreur de poids raisonnable (environ 800 g) est de 1 000 à 1 500 euros. Le micro-cravate professionnel (pour l'enquêteur comme pour le témoin) est indispensable, ce qui n'empêche pas de veiller à éliminer les bruits parasites (de l'extérieur : circulation, ... ; de l'intérieur : appareils ménagers, ...). Le niveau d'enregistrement optimal est à régler pour chaque personne (en fonction de la force de la voix) et à surveiller : il faut une vingtaine de minutes pour qu'un témoin atteigne son niveau de voix « de croisière » (= pour que le stressé se détende ou le timide s'affirme). Enfin, le coût moyen d'un témoignage filmé (pour diffusion publique) est 20 fois supérieur à celui d'un témoignage sonore.

Le mémorial de l'Internement et de la Déportation de Compiègne

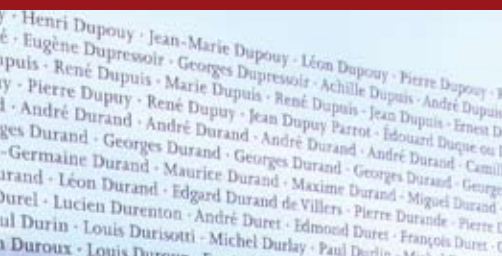
Inauguré en 2008, ce mémorial est situé dans les trois bâtiments subsistants de l'ancien camp où furent rassemblés avant leur déportation, entre autres, un grand nombre de résistants arrêtés en France. C'est un exemple saisissant de l'intégration des supports sonores et

DESTINÉ AUX MUSÉES DE LA RÉSISTANCE, MALE. PARIS LES 2, 3 ET 4 FÉVRIER 2009

Mardi 3 février 2009 en matinée, visite commentée
du mémorial de l'Internement et de la Déportation de Compiègne

Dans le couloir du bâtiment 1, de courts témoignages
sonores de déportés sur la vie quotidienne au camp
sont diffusés grâce à des enceintes acoustiques
apposées sur les murs.

Dans un bâtiment créé *ex nihilo* pour
protéger un tunnel d'évasion, le visiteur peut
découvrir le récit de Serge Brian sur l'évasion
collective de juin 1944.



Une salle
du bâtiment 2. Au mur,
des dessins d'internés.

Des témoignages
écrits sur la vie du
camp présentés sur
des stèles de verre
ponctuent la visite
extérieure du site
de Compiègne.

audiovisuels, sous de multiples formes, dans une muséologie moderne. Responsable du parcours historique du mémorial, Christian Delage, lui-même historien du cinéma⁽⁶⁾, nous les a présentés. La visite se fait avec audioguide, le son étant déclenché par le visiteur en face de chaque support. Dans le bâtiment 1 sont projetés en grand écran, à même le mur, un film sur l'avant-guerre avec vue de Compiègne, un autre sur le transport du « wagon de l'armistice » (en référence à l'autre lieu de mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Compiègne : la clairière du double armistice de 1918 et de 1940); sur de petits écrans plats disposés dans les salles sont aussi présentées, contextualisées, des actualités d'époque sur l'armistice de 1940, sur Montoire, etc.; enfin, dans le couloir qui longe tout le bâtiment 1 et en termine la visite, de courts témoignages sonores de déportés sur la vie quotidienne au camp, extraits de la collection de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, font face à des dessins de déportés. Dans le bâtiment 2, des témoignages filmés de déportés provenant de la collection de la Fondation Spielberg sont, eux, présentés, à côté de divers documents visuels. La visite s'achève, dans ce bâtiment 2, par la libération des camps en 1945, qui combine deux types de films, toujours sur petits écrans plats et dans

deux salles juxtaposées : d'abord, des images des reporters alliés tournées lors de la découverte de tel ou tel camp (= images *non montées*, avant les coupes des reportages finaux); ensuite, les reportages diffusés sur ces mêmes camps avec les premiers témoignages des déportés (dont celui, exceptionnel et jamais retrouvé auparavant, d'Edmond Michelet à Dachau). On retrouve des témoignages sonores et filmés dans un petit bâtiment consacré aux « puits des évasions ». Enfin, à l'extérieur, des témoignages sonores sur la vie au camp sont audibles en continu (= sans audioguide) sur des sièges disposés en plusieurs endroits. Ajoutons qu'une salle spéciale est disponible pour la projection de films sur grand écran devant des scolaires ou à l'occasion de colloques.

L'histoire de la Grande Guerre à Péronne

Durant la visite à l'histoire de Péronne, les supports audiovisuels ont été explorés sous deux angles. La visite de l'histoire lui-même a permis de découvrir le musée qui fut sans doute un des premiers à proposer aux visiteurs une collection d'archives filmées de la Première Guerre mondiale, sur de petits téléviseurs disposés dans les vitrines ou au centre des salles.

L'utilisation du témoignage est circonscrite à un film montré en boucle sur grand écran, dans une salle de projection. À l'origine, il s'agissait d'un documentaire de création autour de la vie d'un combattant britannique. Ce film est remplacé depuis deux ans par un autre documentaire, présentant des archives et témoignages (français, britanniques ou allemands) sur la bataille de la Somme. Ce statut secondaire du témoignage au sein du musée nous semble à mettre en relation avec la critique des témoignages élaborée par les historiens maîtres d'œuvre de l'histoire, Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker⁽⁷⁾.

Chantal Jorro, responsable de la documentation au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, nous a ensuite présenté l'utilisation du témoignage oral au CHR, qui se décline en deux volets. D'abord, l'intervention directe des témoins lors des visites des scolaires, quasiment quotidienne et dont l'importance découle de l'investissement des associations locales de résistants et de déportés dans la création même du CHR. Ensuite, la collecte soutenue de témoignages audiovisuels entreprise depuis 1992, dès avant l'inauguration du musée. Cette collecte faisait en effet partie du projet même du CHR, compte tenu du contexte local et national de sa création (renouveau du négationnisme et de l'extrême-droite).

Mardi 3 février 2009 après-midi, visite commentée de l'histoire de la Grande Guerre à Péronne



▲ Détail d'une « fosse » présentant l'équipement et l'armement d'un fantassin allemand.

Le parcours historique de Péronne est ponctué par de petits téléviseurs disposés dans les vitrines ou au centre de la salle qui proposent aux visiteurs des images d'archives de la Première Guerre mondiale.



Photos Frantz Malassis

▲ Les participants du séminaire devant une des « fosses » de l'histoire. Une des particularités de ce musée est de présenter les armes, objets et uniformes des combattants dans des excavations aménagées dans le sol, lesquelles ne sont pas recouvertes par des vitrines. Les cartels explicatifs sont disposés sur des bornes-pupitres situées à proximité.

Les vitrines présentant la culture de guerre de différents pays belligérants (France, Angleterre et Allemagne) sont, quant à elles, réparties sur le pourtour des salles. Prévu pour être modulables (tablettes réglables en hauteur), ces vitrines permettent de modifier l'exposition permanente de l'histoire, en fonction de nouvelles acquisitions ou de la mise en valeur de certaines pièces conservées en réserve, mais également de pouvoir s'adapter aux changements du discours historiographique sur la Grande Guerre.

Le CHRD est né d'une volonté politique de répliquer à cette situation en créant un lieu à haute portée symbolique, situé dans les locaux de la *Sipo-SD* de Lyon, auquel était assignée une mission pédagogique et civique. Parmi les outils destinés à interpellier sur les drames du passé et susciter la réflexion sur le sens de l'engagement, la force du témoignage a été privilégiée. Une collecte sans précédent a été organisée, comme autant de dépositions à verser pour servir l'Histoire, la Mémoire, et aider les jeunes générations à opérer leurs choix au présent, dans une démarche citoyenne.

Chantal Jorro est longuement intervenu sur l'expérience du CHRD dans ces deux domaines, en attirant l'attention sur la complexité des problèmes qu'ils soulèvent. Les interventions des témoins devant les scolaires posent la question du rôle campé par le témoin dans ce contexte, des attendus de sa médiation de la part des enseignants, de l'apport pédagogique de sa prestation, de l'accompagnement du musée à sa valorisation. La collecte des témoignages audiovisuels a conduit le CHRD à opérer des choix méthodologiques, à découvrir la complexité des contraintes juridiques et de conservation garantissant la pérennité de cette campagne, à être également partie prenante, de fait, dans les débats entre historiens sur le statut scientifique du témoignage oral. Quoi qu'il en soit, ces témoi-

gnages sont référencés dans la base de données de la Bibliothèque municipale de Lyon, assortis d'outils de repérage (résumés synoptiques), leurs *masters* sont transférés au format numérique, et leur utilisation (en dehors des travaux universitaires) assurée lors de manifestations ponctuelles : expositions temporaires, Journées du patrimoine, Nuit des musées, conférences, commémorations, diffusion sur Internet⁽⁸⁾.

Les aspects juridiques de la collecte et de la valorisation

De la communication de Pascale Suissa-Elbaz, chargée de mission pour le droit privé au service des affaires juridiques du ministère de la Culture et de la Communication, on reprendra les conseils pratiques qui s'enchaînent avec ceux de Florence Descamps sur la méthodologie de la collecte. Pour sécuriser juridiquement celle-ci, le formulaire d'autorisation rempli par le témoin, qui doit rappeler les objectifs de la collecte et ses diffusions possibles, peut utiliser des cases à cocher (oui/non) reprenant les différents types d'utilisation et d'exploitation. Un écrit n'est pas indispensable : on peut enregistrer l'autorisation donnée oralement par le témoin. La cession des droits est très contrainte juridiquement : il faut délimiter les droits cédés (durée, zone géographique, modalités).

Dans le cas d'une utilisation collective (encyclopédie, *corpus* de données), l'initiateur de la collecte a un droit distinct, qui est le monopole de l'utilisation de l'ensemble du *corpus*. Dans certains cas (traitement de données), il faut prévoir l'anonymisation du traitement de certains noms, qui peut se faire par des blancs, un brouillage, ou l'utilisation de pseudos conventionnels. La déclaration préalable à la CNIL n'est indispensable que lorsqu'il y a traitement automatisé de données nominatives. La collecte de données raciales, religieuses, politiques, philosophiques, syndicales est possible seulement si les personnes visées l'ont autorisé expressément.

Enfin, en matière de droits d'utilisation d'un témoignage ou d'un document dont on ignorerait l'origine, l'important est de « montrer sa bonne foi » : il faut faire une démarche écrite auprès des sociétés d'auteur (écrivains : SGDL ; plasticiens : ADAGP ; musiciens : SACEM ; auteurs dramatiques : SACD ; artistes-interprètes : ADAMI, SPEDIDAM ; auteurs de documentaires sonores ou audiovisuels : SCAM ; auteurs multimedia : SESAM). Si elle est infructueuse, il faut écrire à la mairie du domicile de la personne recherchée. En cas d'échec, la mention à faire figurer aux côtés du document est : « Tous droits réservés ». En pratique, la prudence doit être d'autant plus grande que l'œuvre ou l'auteur supposé à une certaine notoriété.

En réponse à des questions posées, diverses précisions ont ensuite été apportées :

- Les artistes affiliés à l'ADAGP ne peuvent renoncer à leurs droits (une lettre échangée avec eux serait sans effet; l'ADAGP pourrait revendiquer les droits).

- La loi du 1^{er} août 2006 a précisé le droit d'auteur des photographes attachés aux musées : ils doivent être rémunérés sous ce régime dès lors que leurs photos ont une utilisation commerciale (livre, catalogue d'exposition).

- Les contrats des sociétés prestataires chargées de numériser des fonds photographiques doivent prévoir une clause de cession des droits sur ces photos et la remise des supports (fichiers informatiques).

- L'utilisation d'un témoignage ou d'un document dans un produit « ne pouvant être vendu » (= gratuit) n'en nécessite pas moins une autorisation préalable.

- L'autorisation des personnes dont le nom figure sur une plaque ou une stèle est nécessaire pour ériger le monument, mais pas lorsqu'on le photographie.

- Les photographies d'identification des déportés ou des prisonniers à l'entrée dans le camp ou la prison ne peuvent être utilisées sans autorisation de l'ayant droit, sauf à flouter le nom.

- S'il y a plusieurs ayant droit, il faut l'autorisation de tous.

- Les cartes postales aussi sont couvertes par des droits, certaines sociétés sont d'ailleurs très attentives à ceux-ci.

Au terme de cette énumération, il a été rappelé que la pratique passée de la plupart des musées associatifs est loin de satisfaire à la totalité de ces exigences. Les conséquences, jusqu'à présent, étaient très limitées parce que les produits diffusés par ces musées l'étaient sur une base locale et très restreinte (quelques centaines d'exemplaires) et que la plupart des témoignages ou documents venaient des résistants ou déportés eux-mêmes à l'origine du musée ou attachés à son existence. En revanche, une fois ceux-ci disparus, observer ces règles sera d'une grande importance car il semble irréaliste de devoir compter *a priori* sur l'absence de contrôle des fils ou filles de résistants ou de déportés. Et ceci sera d'autant plus valable pour l'utilisation sur des supports « non locaux » tel qu'Internet.

La conservation des supports audiovisuels

Marc Vernet, conseiller pour le patrimoine cinématographique à l'INP, rappelle quelques conseils simples concernant la conservation des films. La conservation idéale existe, mais elle exclut la valorisation : c'est de maintenir au congélateur les films sans les en sortir... Sinon, il vaut mieux en théorie des conditions différentes, donc un lieu différent pour chaque type de support (négatif, positif, etc.). Là encore, c'est difficile pour la plupart des musées et, dans la pratique il faudra faire des compromis. Pour savoir si un film se dégrade et exige une restauration, il en va des films comme des autres objets d'une réserve : il faut les regarder voire les toucher.

Seules certitudes : il ne faut pas garder de films en nitrate, support inflammable. Par ailleurs, dupliquer les films sur support numérique est utile pour la consultation, mais n'implique absolument pas qu'on puisse se passer du support original : un nouveau fichier numérique doit être produit tous les 5 ans au maximum. D'ailleurs, à un film correspondent plusieurs fichiers numériques possibles, selon qu'on vise une utilisation sur le *web*, dans une expo,...

En conclusion, compte tenu de toutes ces contraintes et du coût considérable de tout traitement de restauration d'un film (en temps et en argent), l'important, c'est de sélectionner dans sa collection des films ou un ensemble de films qu'on définit comme prioritaires en fonction d'un usage futur, et les conserver et restaurer en fonction de cet usage. Il faut privilégier les films qui se prêtent à une contextualisation. Celle-ci doit permettre de définir les conditions de production du film, le contexte de ce qui est filmé, le contexte de l'arrivée du document dans le fond. ●

Bruno Leroux

(1) Voir le compte rendu des trois rencontres précédentes dans *La Lettre de la Fondation de la Résistance* n°41 (juin 2005), n° 49 (juin 2007), n° 53 (juin 2008) également disponibles sur le site Internet de la Fondation.

(2) Programme des trois journées :

2 février

Exposés à l'INP

- Accueil des participants, par Anouk Bassier, directrice-adjointe des études, chargée de la formation permanente à l'INP ;

- Synthèse des séminaires précédents, par Jean-Marcel Humbert, conservateur général du patrimoine à l'Inspection générale des musées, direction des Musées de France ;

- Résultats de l'enquête sur les témoignages oraux et filmés, par Bruno Leroux, directeur historique de la Fondation de la Résistance ;

- « Méthode et outils de la collecte des témoignages oraux », par Florence Descamps, maître de conférences en histoire, École pratique des hautes études ;

- « Comment valoriser les témoignages ? » par Florence Descamps ;

- « Le son au service du témoignage : de la prise de son au traitement documentaire », par Michel Courty, ingénieur du son, expert de la collecte de mémoire orale ;

- « De la patrimonialisation de la mémoire ? » ;

Conférence-débat par Michel Rautenberg, anthropologue.

3 février

Visites commentées et conférences sur sites.

Le mémorial de l'Internement et de la Déportation à Compiègne

- Visite commentée du site, par Christian Delage,

maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales ;

L'Historial de la Grande Guerre à Péronne

- Visite de l'Historial ;

- « La collecte et la valorisation des archives animées et des témoignages à l'Historial », par Marie-Pascale Prévost-Brault, conservatrice du patrimoine ;

- « L'utilisation du témoignage oral au Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon », par Chantal Jorro, responsable du centre de documentation du CHR.D.

4 février

Exposés à l'INP

- « Les aspects juridiques de la collecte et de la valorisation. Le droit à l'image », par Pascale Suissa-Elbaz, chargée de mission pour le droit privé, service des affaires juridiques, ministère de la Culture et de la Communication ;

- « La conservation des supports audiovisuels (films) », par Marc Vernet, conseiller pour le patrimoine cinématographique à l'INP ;

- Bilan des journées et élaboration des projets futurs.

(3) Tous nos remerciements à Éric Gross, directeur de l'Institut National du Patrimoine, et à toute son équipe qui a assuré la préparation de ce séminaire : Anouk Bassier, directrice-adjointe des études, Muriel Canarelli, son assistante, et Nathalie Halgand, du centre de ressources documentaires, qui a confectionné le dossier remis aux participants.

(4) Le dossier documentaire élaboré par l'INP autour des thèmes du séminaire peut être consulté au Centre de ressources documentaires de l'INP (Nathalie Halgand au 01 44 41 16 45) ; la bibliographie incluse dans ce dossier est consultable sur le site internet de l'INP : http://www.inp.fr/patrimoines_en_ligne/bibliographies_en_ligne.

(5) *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005.

(6) Cf. notamment *L'historien et le film* (avec Vincent Guigueno), Gallimard, Folio Histoire, 2004.

(7) Cf. leur ouvrage *14-18 Retrouver la guerre*, Gallimard, Folio-Histoire, 2003.

(8) Ce résumé de l'intervention de Chantal Jorro est issu du document écrit remis par elle aux participants du séminaire et dont nous la remercions vivement.

Mémoire et Espoirs de la Résistance (MER)

LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS DE MER

De nombreuses rencontres intergénérationnelles se sont succédées au cours de trimestre permettant à MER de transmettre la mémoire de la Résistance auprès d'un très large public.

Le Récital de la Poésie et de la Chanson de la Résistance

Les poètes font-ils le printemps? En ce **jeudi 9 avril**, la réponse ne pouvait être que oui. Un « grand soleil » baignait l'Hôtel national des Invalides, une grande émotion régnait dans le réfectoire des pensionnaires de l'Institution nationale où sous le haut patronage des ministères de la Culture, de l'Éducation nationale et du Secrétariat aux Anciens Combattants, Mémoire et Espoirs de la Résistance organisait son traditionnel Récital de la Poésie et de la Chanson de la Résistance.

Comme chaque année, tout au long de ce bel après-midi, les récitants du club des Poètes de Marcelle et Jean-Pierre Rosnay et les élèves du lycée Blomet, conduits par Jean-Pierre Levert et ses collègues professeurs, ont démontré combien les poésies et les chansons nées de la Résistance surent soutenir l'espoir et la foi qu'avaient eus leurs auteurs dans le combat qu'ils menaient pour toutes les valeurs de l'humanisme. Les vingt-quatre textes choisis fédérèrent tous les combattants de la Résistance.

Vingt-quatre textes entrés dans l'histoire littéraire française, qui demeurent encore aujourd'hui comme l'un des plus beaux héritages des ces « années là ».

Vingt-quatre textes de Desnos, d'Éluard, d'Aragon, et aussi de Gisèle Guillemot, d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, d'André Malraux et de tant d'autres..., lus, récités ou chantés pour notre plus grand bonheur... Enfin, quelle émotion partagée par tous quand un pensionnaire, Eugène Barestini, ancien de la 2^e DB du général Leclerc, blessé le 24 août 1944 place de l'Étoile à Paris, récita un poème de sa composition, suivi du chant de la 2^e DB... Que toutes et tous respirèrent en cœur...

Une rencontre franco-britannique

Comme chaque année à la Saint-Georges, **jeudi 23 avril**, nous nous sommes retrouvés avec

nos Amis de la *Royal British Legion* et son président Roger Thorn aux pieds des statues du général de Gaulle et de sir Winston Churchill pour déposer des gerbes commémorant une « entente cordiale » forgée lors des combats des deux guerres mondiales et plus particulièrement cette entente que conduisirent ces deux hommes dans le combat qu'ils menèrent contre les totalitarismes.

Après cette cérémonie, dans les salons de la Fondation de la Résistance, nous nous sommes retrouvés pour accueillir Noreen Riols venue nous parler du *Special Operations Executive (SOE)* où elle servit en 1940.

« *Les premiers jours je croyais être entrée dans une véritable de maison de fous* », commença-t-elle d'emblée, avec son inimitable et charmant accent « *français* », avant d'ajouter : « *des fous, oui mais des fous merveilleux qui avaient reçu l'ordre en juillet 1940 de Winston Churchill de mettre le feu à l'Europe!* ». À écouter son témoignage sur cette grande famille du SOE, « *composée de femmes et d'hommes volontaires qui n'avaient, les pauvres, que 50 % de chance de revenir de leur mission* ». C'est une page de « *l'histoire de l'ombre* » que Noreen nous a raconté, une histoire de courage où l'anecdote côtoie le tragique, où la peur succède à la joie de « *ces femmes et ces hommes qui avaient un idéal [...] et étaient prêts à donner leur jeunesse pour que nous, nous puissions profiter de notre demain* ».

Merci Madame Riols d'être revenue, à nouveau, nous raconter votre beau parcours de manière aussi vivante.

La cérémonie à la mémoire des étudiants et lycéens résistants tués

Dans les Jardins du Luxembourg, devant le très beau bronze de Watkin érigé à la mémoire des étudiants et lycéens résistants tués, MER avait invité pour ce traditionnel hommage **mardi 5 mai** les élèves et les professeurs des établissements Pierre Alviset, Buffon et Voltaire.

La cérémonie était présidée par le sénateur Philippe Nachbar, secrétaire du Sénat, représentant



Photos Marc Finellin

Quelques moments forts du onzième Récital de la Poésie et de la Chanson de la Résistance en l'Hôtel national des Invalides

1 - Marcelle Rosnay apporte l'inestimable et fidèle soutien du Club des Poètes à ce récital.

2 et 3 - « *La poésie est une clameur, elle doit être entendue comme la musique* » illustrant parfaitement ces vers de Léo Ferré, les élèves du lycée Blomet ont séduit l'auditoire par la beauté des textes récités avec émotion.

4 - Quand musique et poésie se rencontrent...

5 - Eugène Barestini, ancien de la 2^e DB, récita un poème de sa composition.

6 - Vue de l'assistance. Ce récital est l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle rassemblant des jeunes lycéens, des adhérents de MER et des pensionnaires de l'Institut national des Invalides.

MAURICE DRUON ET LES DVD DE MER

Deux DVD de MER resteront gravés dans notre mémoire. L'un porte sur des entretiens individuels avec des **Français libres** : Maurice Druon, président d'honneur de la Fondation de la Résistance, y évoque son entrée en Résistance et son gaullisme actif. L'autre résume un colloque annuel de MER à l'Assemblée nationale sur **l'héritage littéraire de la Résistance**. L'académicien, co-auteur du *Chant des partisans*, prix Goncourt à 30 ans, élu à l'Académie française à 48 ans, y anime une tribune exceptionnelle d'écrivains, d'historiens, d'universitaires spécialistes de la Seconde Guerre mondiale. Ce foisonnement littéraire, poétique, dramatique né de la Résistance demeurera toujours dans nos bibliothèques et nos cœurs. Des extraits attendent les internautes sur le site : www.memoresist.org.

François Archambault

Les prochaines manifestations de MER au deuxième semestre 2009 (programme prévisionnel)

► Lundi 29 juin à 16 heures :

Assemblée générale de MER à la Fondation de la Résistance – 30, boulevard des Invalides – Paris VII^e, notamment pour ratifier la fusion entre les associations « À la rencontre de Pierre Alviset » et MER, suivie à 17 heures d'une conférence de Jean-Louis Crémieux-Brilhac sur « De Gaulle et la Résistance ».

► Dimanche 30 août :

Cérémonie à la mémoire de la Résistance spirituelle à Montauban (Tarn-et-Garonne), organisée par Robert Badinier, délégué régional.

► Lundi 19 octobre à 14 heures :

Colloque sur le thème « L'esprit de la Résistance face à la crise mondiale » à l'Assemblée nationale animé par Michel Ambault, administrateur de MER.

► Samedi 21 novembre après-midi :

Sixièmes « Rencontres et Dédicaces du livre résistant », créées par MER, à la Fondation de la Résistance.

► Lundi 30 novembre :

Colloque sur les maquis au Mémorial Leclerc-Musée Moulin de la Ville de Paris.

► 1^{er} ou 3 décembre après-midi :

Présentation du thème du CNRD avec les Fondations et associations concernées, animée par Joëlle Dusseau, inspectrice générale de l'Éducation nationale et présidente du jury national du CNRD.

La collection de DVD de MER s'agrandit

MER vient de sortir son 19^e DVD intitulé **Des jeunes en Résistance** dans la collection « Parcours de résistants » (durée 101 mn).

Y figurent les témoignages de huit résistants : André Laffargue du groupe du « Musée de l'Homme » et déporté, Pierre Demalvilain, agent de liaison du réseau franco-polonais F2, Roger et Rolande Becker du réseau Alliance, Fred Moore, Français libre et Compagnon de la Libération, Jean-Jacques Auduc, agent de la France libre et Croix de guerre à 12 ans, Théo Bohrmann engagé à 15 ans dans le maquis de Vabre et Jean Chauvin du mouvement Libération-Nord, décoré de la Légion d'honneur à titre militaire.

Le 20^e DVD de MER est en cours de finition. Il portera sur « **La Démocratie chrétienne dans la Résistance** », colloque animé par le professeur Antoine Prost au Mémorial Leclerc-Musée Jean Moulin.

Adhésion :

Si vous voulez donner un avenir - au devoir de mémoire, adhérez à - « Mémoire et Espoirs de la Résistance » ! Cotisation 30 € (incluant l'abonnement à « Résistance et Avenir »).

- Chèque à libeller à « Mémoire et Espoirs de la Résistance », Place Marie-Madeleine Fourcade, 16-18 place Duplex, 75015 Paris
- Courriel : memoresist@m-e-r.org
- site internet : www.memoresist.org
- Tél. : 01 45 66 92 32 et 01 45 66 44 70



Cérémonie à la mémoire des étudiants et lycéens résistants tués

1 – Les personnalités représentant le Sénat, l'Académie de Paris, la mairie de Paris, la Fondation de la Résistance et MER.

2 – Les élèves des lycées Voltaire et Buffon ainsi que ceux du collège Pierre Alviset ont chanté, récité des poèmes et lus les dernières lettres de jeunes résistants condamnés à mort.

3 – André Bessière, président de l'Amicale des Déportés tatoués du 27 avril 1944 a prononcé un vibrant hommage aux étudiants et lycéens morts dans la Résistance.

4 – Le monument, œuvre du sculpteur Watkin.

le président du Sénat, assisté de M^{me} Carriglio, représentant le recteur de l'Académie de Paris, du préfet Victor Convert, directeur général de la Fondation de la Résistance, du général Saint-Macary de l'ONACVG et de M^{me} Christienne, représentant le Maire de Paris.

Dans son allocution de bienvenue, François Archambaut, président de MER, a rappelé combien ces jours-ci le monde résistant avait été endeuillé avec la disparition de plusieurs grandes figures dont Jacqueline Péry d'Alincourt, Maurice Druon et Serge Ravanel, dont les obsèques s'étaient déroulées quelques heures auparavant. François Archambaut a salué aussi le professeur Pegon, président de l'association « À la rencontre de Pierre Alviset », avec qui MER a signé une convention de fusion.

Cette année c'est André Bessière, résistant, déporté, écrivain et président de l'Amicale des Déportés tatoués du 27 avril 1944, qui prononçait l'hommage aux étudiants et lycéens morts dans la Résistance. Si l'ensemble de ses propos figurent sur notre site www.memoresist.org, retenons que « la jeunesse française a été certainement le niveau de population le plus moralement ébranlé durant la dramatique période de l'occupation allemande ». Retenons aussi les noms de ces lycéens martyrs qu'il égraina tout au long de son discours comme ceux de « Christian Rizzo et Pierre Vallet, du lycée Voltaire âgés de 19 ans, qui finirent crânement au Mont Valérien », ceux des cinq du lycée Buffon,

Pierre Grelot, Jacques Baudry, Pierre Benoit, Lucien Legros et Jean Arthus qui « veut que son frère sache qu'il meurt en Français, pour sa patrie ». Celui aussi de son condisciple de Louis le Grand, « Pierre Alviset, responsable au lycée, depuis 1941 de la Jeunesse Étudiante Chrétienne, depuis 1943 de Défense de la France » qui, « le 15 août, gravement blessé et odieusement frappé lors de sa capture, [...] s'écroule sous les balles d'un peloton de SS ... sans avoir parlé... en héros ».

Merci André Bessière de nous avoir rappelé que ces « jeunes hommes admirables ont conquis par leur sacrifice, la liberté dont nous jouissons. » ●

Jean Novosseloff
Secrétaire général de MER



Le mois de mai est aussi le mois où sont récompensés les lauréats du CNRD. Jacques Jamain, délégué départemental de MER en Charente-Maritime, se prépare à donner aux lauréats DVD et livres offerts par MER.

MICHEL HOLLARD, UN HÉROS MÉCONNU

Le 26 mars, à la mairie du XVI^e arrondissement de Paris, devant une salle des fêtes comble, en présence de Simone Veil, de l'Académie française, Florian Hollard, Croix de Guerre à 18 ans pour actes de Résistance, adhérent de MER et fils du colonel Michel Hollard, a évoqué avec cœur et talent l'odyssée de son père : « L'homme qui sauva Londres ». Très tôt entré dans la Résistance, dans le réseau Agir, grâce aux renseignements qu'il avait obtenus sur les fusées V1, Michel Hollard les fit parvenir aux Anglais qui purent ainsi prendre des mesures efficaces pour contrer ces fusées qui allaient

s'abattre sur Londres. Lucide et courageux dans l'action, Michel Hollard le fut également lorsque, dénoncé et arrêté, il est envoyé dans camp de concentration. Sa volonté, la force de ses convictions lui permettront de revoir à son retour sa famille.

Grand merci aux organisateurs pour cette soirée de rencontre et tout particulièrement à Dominique Dubarry, président de l'UNC du XVI^e arrondissement de Paris, pour avoir réuni une si nombreuse et si chaleureuse assistance. ●

Michel Morin

Association pour des Études sur la Résistance

SERGE RAVANEL, LE FONDATEUR DE L'AERI

Ce texte est l'hommage prononcé par Laurence Thibault à l'occasion des honneurs militaires rendus à Serge Ravelle le 5 mai 2009 dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides en présence de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, auprès du ministre de la Défense.



Coll. Ida Ravelle.



Coll. AERI.

Serge Ravelle (second en partant de la droite) lors des Journées Nationales d'Études de l'AERI qui se sont tenues à Paris les 11 et 12 novembre 2000. À ses côtés (de gauche à droite) : Jean-Bernard Badaire, président de l'AERI, Jean Quellien, maître de conférences à l'université de Caen, Christine Levisse-Touzé, directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hautecloque et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin (Ville de Paris) et Laurence Thibault, directrice de l'AERI.

Serge Ravelle disait souvent : « *Mes titres de Résistance m'ont fait connaître pour trois raisons : le patriotisme, le désir et le besoin d'actions concrètes, l'esprit d'unité* ». Serge Ravelle avait une mystique de la France héritée de sa mère, venue de Tchécoslovaquie : la France pour la Révolution française et les Droits de l'homme, mais aussi pour les encyclopédistes et les savants français comme Curie et Pasteur. Il parlait du génie français. Il intègre l'École Polytechnique en 1939 et entre dans la Résistance en 1941 à l'âge de 21 ans.

Je ne tenterai pas de raconter sa Résistance, les historiens et ses compagnons de route le feraient bien mieux que moi. Je voudrais juste rappeler les points qui lui tenaient le plus à cœur.

La Résistance, en tous cas dans la Zone Sud, a commencé par être civile. Elle a été d'abord le fait d'un petit nombre, puis des organisations qui sont apparues et se sont regroupées en grands mouvements. En Zone Sud, la lutte armée n'a été envisagée que bien plus tard et après que les Allemands l'aient occupée.

La Résistance française, lorsqu'on la compare à des résistances qui se sont manifestées dans d'autres pays, est la seule pour laquelle on évoque un Esprit de la Résistance, un Conseil National de la Résistance (CNR) et un programme du CNR.

L'existence du général de Gaulle a joué un rôle essentiel : les diverses tendances de la Résistance se sont ralliées à lui.

Enfin, la Résistance a été un lieu permanent de débats, dominés par un processus d'unification.

Les éléments qui lui semblaient essentiels dans le programme du CNR, dont il parlait souvent, c'était d'abord un appel aux libertés et à la démocratie. C'était aussi l'idée qu'il existe un bien général et qu'il faut le servir. En fait, le programme du CNR proposait une éthique de rigueur morale et de service public, concepts auxquels Serge Ravelle était très attaché.

En résumé, il disait « *quand nous résistions, nous fabriquions du futur* ».

Plus tard, vers la fin de sa carrière professionnelle, Serge Ravelle revint à la Résistance, pour, notamment, en raviver et en exalter la fraternité, l'unité et les valeurs.

Dans les années 1980, il encourage les travaux du CERRAVHIS (Centre de recherche et de représentation audiovisuelle de l'histoire), créé grâce à la municipalité de Blagnac (Haute-Garonne). Ce Centre réalise divers films sur les résistants et la Résistance.

Marie-Madeleine Fourcade le fait prendre part aux travaux du Comité d'Action de la Résistance (CAR).

En 1995, Serge Ravelle écrit un ouvrage de souvenirs, *L'Esprit de Résistance*⁽¹⁾.

Quelques années plus tard, en 2004, il publie un livre d'entretiens avec Henri Weill sur *Les Valeurs de la Résistance*⁽²⁾, qui lui tiennent tant à cœur. Les valeurs de la Résistance sont encore vivantes aujourd'hui. Elles doivent toujours être retrouvées et renouvelées. Il participe à des colloques et des débats.

Entre temps, en 1993, il a créé l'Association pour des Études sur la Résistance Intérieure (AERI) avec des personnalités de la Résistance. Parmi celles-ci on trouve : Lucie et Raymond Aubrac, Jean-Bernard Badaire, Jean-Pierre Bloch, Jacques Delarue, Maurice Plantier, Hélène Viannay...

Après avoir participé, en 1994, à l'exposition « Ensemble ils ont libéré la France », organisée par le musée de l'Armée dans le cadre du cinquantenaire de la Libération, l'AERI a mis en chantier, de 1994 à 1997, la première réalisation multimédia consacrée à la Résistance française : le CD-Rom *La Résistance en France, une épopée de la liberté*, réalisé avec l'éditeur électronique Montparnasse Multimédia, sous la direction d'un comité historique présidé par l'historien Laurent Douzou.

Pour Serge Ravelle, la Résistance représente une force qui doit demeurer un symbole et une référence pour servir d'exemple aux générations à venir. Cette épopée a été marquée par

nce Intérieure (AERI)



20 août 1944, jour de la libération de Toulouse, Serge Ravel au balcon de l'Hôtel de Ville

et la Résistance⁽⁴⁾ qui donnent lieu à une collection en développement, en relation avec la Documentation française.

Pour parvenir au but souhaité, nous avons toujours avec lui de longues réunions de travail, chaque mot était pesé. Tous les détails comptaient.

Serge Ravel a aussi œuvré en faveur du rapprochement de l'AERI et de la Fondation de

la Résistance, dont la complémentarité était à ses yeux évidente, afin que l'histoire de la Résistance intérieure, de ses Acteurs et de ses Valeurs soient le socle commun d'une période de l'Histoire de France qui serve d'exemple aux générations futures.

Aujourd'hui, grâce à l'énergie et au « souffle » de Serge Ravel, de tous les résistants et de notre présidente, Michèle Badaire, l'AERI, dans le giron de la Fondation de la Résistance, se sent portée par cette volonté de transmettre l'œuvre de ceux qui ont lutté et de défendre l'héritage de Serge Ravel. ●

Laurence Thibault
Directrice de l'AERI

(1) Paris, éditions du Seuil, collection Histoire immédiate, 1995, 444 p.

(2) Toulouse, éditions Privat, 2004, 206 p.

(3) Sous la direction de Laurence Thibault.

Préface de Jean-Louis Crémieux-Brilhac.

Paris, la Documentation française, 2006, 176 p.

(4) Sous la direction de Laurence Thibault.

Préface de Jean-Marie Delabre.

Paris, la Documentation française, 2007, 192 p.

le courage des individus et leur capacité à se battre, en dépit des menaces qui pesaient sur eux. Les résistants ont lutté pour des valeurs telles que les Droits de l'homme et les libertés, la démocratie, l'indépendance nationale, le refus de tout régime autoritaire. Ils se sont engagés avec un sens poussé du devoir envers la société, dans le refus de la fatalité et de la résignation.

L'AERI travaille pour transmettre cette histoire ainsi que ses valeurs avec principalement :

La réalisation de CD-Roms sur la Résistance dans les départements ou régions. Ce travail de mémoire part de l'idée que la Résistance est fondamentalement un phénomène de nature locale. Cette campagne nationale de sauvegarde de la mémoire de la Résistance dans les régions n'a été rendue possible que grâce à la volonté et l'énergie de Serge Ravel qui a sillonné toute la France avec Monique Montès, pour constituer des équipes locales, chargées de recenser l'histoire et les faits de Résistance dans tous les départements. En dehors de Serge Ravel, personne ne croyait à ce projet très ambitieux. Et pourtant, à ce jour, 27 départements sont couverts. Le travail continue avec la participation efficace des équipes et des historiens concernés.

Mais, après ce projet lourd et difficile, Serge Ravel a initié un autre projet tout aussi important à ses yeux, qui lui tenait beaucoup à cœur : l'action dans les établissements scolaires, « valeurs de la Résistance, valeurs des jeunes aujourd'hui », dont l'un des objectifs majeurs est de susciter un « engagement actif » de la part d'élèves au cours de leur temps scolaire, de les motiver par un projet citoyen qu'ils choisissent en fonction de leurs propres valeurs et qu'ils mènent à terme.

À ce jour, plus de 15 000 élèves ont participé à cette action.

Sans oublier, la publication d'ouvrages thématiques sur les acteurs de la Résistance, tels que *Les femmes et la Résistance*⁽³⁾ et *Les jeunes*

Actualités de l'AERI

● Campagne de CD-Roms :

Le CD-Rom *La Résistance en Haute-Garonne* a été présenté officiellement le 4 mai au musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse. Un hommage a été rendu à Serge Ravel à cette occasion. Le CD-Rom *La Résistance dans le Gard* a été accueilli chaleureusement le 15 mai à l'école des Mines d'Alès. Les équipes AERI Lozère et Ardèche étaient présentes.

● L'AERI en Poitou-Charentes :

L'AERI présentera ses activités autour de ses partenaires de la région Poitou-Charentes le mercredi 24 juin au Cercle militaire de Rochefort (Charente-Maritime).

● Journée nationale Valeurs :

Le jeudi 28 mai dernier, dans l'hémicycle du Conseil régional d'Île-de-France, se sont réunis plus de 200 participants à l'opération « valeurs de la Résistance, valeurs des jeunes aujourd'hui ». La solidarité était le thème principal de cette séance d'échanges entre les résistants, les élèves, leurs enseignants et les partenaires de l'AERI. Les jeunes ont également eu l'occasion de présenter leurs projets citoyens via des projections et une exposition dans le hall d'accueil de l'hémicycle.

Renseignements

Pour toute information, contacter l'AERI (association loi 1901 d'intérêt général) Association pour des Études sur la Résistance Intérieure, affiliée à la Fondation de la Résistance

● Siège social et bureaux :

16-18 place Duplex 75015 Paris

● Tél. : 01 45 66 62 72

● Fax : 01 45 67 64 24

● Courriel : contact@aeri-resistance.com

● Site internet : www.aeri-resistance.com



En 2005, Serge Ravel en compagnie de Jacqueline Pardon et de Jean-Marie Delabre après qu'il lui ait remis les insignes d'Officier de la Légion d'honneur.

VIENT DE PARAÎTRE

La présence de ces titres dans «vient de paraître» ne saurait constituer un conseil de lecture mais a pour but de tenir informés les abonnés de «La Lettre», des derniers ouvrages que nous avons reçus au cours du trimestre.

5 ans de guerre dans les jupons de ma mère (témoignage).

Olivier Dantan
Geste éditions (05 49 05 37 22),
200 p., 20 €.

La guerre secrète des espions belges. 1940-1944.

Emmanuel Debruyne.
Éditions Racine (52, rue Defacqz,
B-1050 Bruxelles ou www.racine.
be), 394 p., 29,95 €.

La rose et edelweiss. Ces ados qui combattaient le nazisme. 1933-1945.

Roger Faligot.
La Découverte, 384 p., 20 €.

Déportation et génocide. L'impossible oublié.

Thomas Fontaine.
Préface de Maurice Voutey,
président délégué de la FNDIRP.
FNDIRP-Tallandier, 144 p.,
14,90 €.

L'Holocauste comme culture.

Imre Kertész.
Préface de Péter Nádas.
Traduit du hongrois
par Natalia Zarembo-Huzsvai
et Charles Zarembo.
Actes Sud, 278 p., 22 €.

Qu'il fut long le chemin.

Danièle Lheureux.
Préface de Jacques Dauer,
président de l'Académie
du Gaullisme.
Postface de Raymond Aubrac.
Éditions Henry (www.
editionshenry.com), 160 p., 18 €.
Dans cet ouvrage,
Danièle Lheureux livre les récits
de quatre résistants du Nord
et du Pas-de-Calais :
Maurice Van de Kerckhove,
Madeleine Guillemant-Sintive,
Sylvette Leleu et Ernest Vicogne.

Contre la barbarie 1925-1948.

Klaus Mann.
Préface de Michel Crépu.
Traduit de l'allemand

par Dominique Laure Miermont et Corinna Gepner.

Phébus, 367 p., 23 €.
Écrivain engagé, farouche opposant à Hitler, Klaus Mann, fils aîné de Thomas Mann, multiplia les articles, essais, conférences et discours pour dénoncer le danger du nazisme. Cet ouvrage est une sélection de 67 textes les plus marquants que Klaus Mann ait écrits contre le nazisme entre 1925 et 1948.

Prison et déportation. Témoignage d'un évêque déporté (rééd.).

M^{sr} Gabriel Piguet.
Préface de M^{sr} Hippolyte Simon,
archevêque de Clermont.
L'échelle de Jacob (06 85 72 41 76
ou 01 53 10 38 38), 202 p., 19,50 €.

Français en Résistance. Carnets de guerre, correspondances, journaux personnels.

Édition établie et présentée
par Guillaume Piketty.
Robert Laffont, collection
Bouquins, 1 216 p., 30 €.

La Soupe au pistou (roman).

Claude Tatilon.
Le Cherche Midi, 259 p., 15 €.

À LIRE

Parmi les livres reçus nous choisissons quelques titres qui nous ont particulièrement intéressés et dont nous vous conseillons la lecture. Vous pouvez retrouver d'autres comptes rendus de lecture sur notre site www.fondationresistance.org à la rubrique « Nous avons lu ».

Il y eut d'abord le chant des oiseaux.

Lucien Neuwirth.
Précédé d'un entretien
avec Simone Veil.
Éditions du Félin (01 44 83 11 30),
collection Résistance Liberté-
Mémoire, 2008, 200 p., 21 €.

Dans la préface du livre qu'il vient d'écrire aux éditions du Félin, Lucien Neuwirth, dialogue avec Simone Veil. Deux grands «témoins de ces années là» qui se vouent amitié et admiration, chacun à leur manière rescapé par miracle de l'enfer, deux grands humanistes qui ont travaillé avec le succès que l'on sait sur la condition féminine et lutté pour la

vie et le bonheur des familles. Ces quelques mots que Lucien Neuwirth prononce au cours de ce dialogue résumement la dimension humaine de cet homme : «*Ce que je peux vous dire, c'est que je repartirais sur le même chemin s'il le fallait*».

Et quel chemin !

Quelle extraordinaire odyssée fut celle de ce grand Français libre !

Au soir de sa vie, dans cet ouvrage, avec verve, il nous livre le témoignage authentique d'un homme qui fit partie pendant quatre années de «*ces fous magnifiques*» : ces hommes qui n'ont pas cédé.

Septembre 1940 il a 16 ans, à Saint-Étienne c'est sur un poste de radio bricolé qu'il écoute un général «*qui semble intéressant*», puis avec quelques amis rejoint le mouvement de Résistance Espoir de Jean Nocher. Bel exemple de la précocité de la Résistance dans la France profonde. Grâce à une jeune coiffeuse, il contacte la sœur du général de Gaulle, Agnès Caillaud, qui lui donne la photographie de son frère, qu'il va alors se charger de diffuser dans toute la région, afin de donner un visage à cette voix venue de Londres. Recherché, arrêté, il ne lui reste plus qu'une seule issue : rejoindre l'Angleterre avec la bénédiction de sa chère mère dont il rapporte ces mots : «*Tu as raison, j'expliquerai à papa*» et son père pense le soir : «*Il a bien fait*».

Le chemin est difficile pour rejoindre Londres, par les Pyrénées surtout l'hiver, par Miranda avec huit mois d'internement, par Gibraltar et la traversée périlleuse du golfe de Gascogne pour enfin rencontrer le général de Gaulle et revêtir l'unique forme de «*ces soldats pas comme les autres*» qu'étaient les parachutistes SAS du colonel Bourgoïn.

Juin 1944, Lucien Neuwirth, fait partie des premiers Français qui vont participer à la Libération de leur pays. Largué par planeur en Bretagne il va former avec deux frères d'armes un commando de trois jeunes intrépides revanchards et mener à bord d'une jeep une véritable guérilla motorisée au milieu des troupes allemandes en retraite. Au fil des jours et des semaines de l'été et de l'automne 1944, à travers, les campagnes de France ils partageront les joies et les douleurs des Français enfin libérés. Noël 1945



au milieu des troupes américaines il est de ceux qui vont faire face dans les Ardennes aux derniers sursauts du III^e Reich au cours desquels il est blessé. À peine convalescent il est volontaire pour participer en avril 1945 à l'une des dernières grandes opérations aéroportées alliées pour libérer la Hollande. Au cours d'une patrouille le petit groupe dont il fait partie est fait prisonnier et au mépris des lois de la guerre traîné vers une clairière pour être fusillé. Tous les hommes sont abattus sauf Lucien Neuwirth qui ne se retrouve qu'assommé et légèrement blessé grâce à quelques pièces de monnaie anglaise qui ont miraculeusement arrêtées les balles, destinées «*à le faire basculer dans un autre monde*» ! Réveillé «*par le chant des oiseaux et les caresses des flocons de neige*», il doit à «*bon officier Allemand*» de rejoindre un camp de prisonniers d'où il est rapidement libéré par les troupes anglaises qui courent vers la victoire de mai 1945.

Il faut lire, le récit de cette extraordinaire épopée écrit sur un ton inimitable fait de simplicité, de modestie, récit dont la force reflète à n'en pas douter le parcours de ce grand Monsieur qu'est Lucien Neuwirth.

Jean Novosseloff

Le réseau d'évasion du groupe Ponzan. Anarchistes dans la guerre secrète contre le franquisme et le nazisme (1936-1944).

Antonio Téllez Solá.
Le Coquelicot
(Toulouse, www.lecoquelicot.info)
2008, 406 p., 22 €.

Le nom de Francisco Ponzan Vidal, républicain espagnol de la

mouvance anarchiste, n'est certes pas inconnu de ceux qui s'intéressent à la résistance dans le sud-ouest de la France. Grâce aux livres de Louis Nouveau et d'Emilienne Eychenne, notamment, on sait que c'est grâce à son groupe que les centaines de militaires alliés secourus par le réseau Pat O'Leary franchirent les Pyrénées. Mais l'ouvrage de l'historien du mouvement libertaire espagnol (publié à titre posthume) est le premier à offrir un portrait complet de cette figure saisissante et de son engagement incessant, depuis la guerre d'Espagne jusqu'à sa mort en France, le 17 août 1944, exécuté par les Allemands à la veille de leur départ de Toulouse.

Né en 1911 dans une famille de six enfants, fils d'un employé des chemins de fer tôt emporté par la maladie, F. Ponzan Vidal est élevé par sa mère à Huesca (Aragon). Dès ses études d'instituteur à l'École normale (entre 14 et 18 ans), influencé par un de ses professeurs il adhère à la CNT (Confédération nationale du Travail) anarchiste. Son activisme lui vaut d'effectuer de nombreux séjours en prison dans les années suivantes. Sur la période qui suit le soulèvement franquiste, l'auteur, ancien militant libertaire lui-même, relate les conflits multiples entre anarchistes et communistes espagnols avec un parti pris qu'il ne cache pas mais qui relègue au second plan le rôle de Ponzan. On retrouve celui-ci en août 1937, au moment où il intègre le « Service d'intelligence spéciale périphérique » des colonnes confédérales de la CNT sur le front d'Aragon. Pendant un an et demi, il effectue des missions très dangereuses derrière les lignes ennemies (espionnage et exfiltration de camarades bloqués dans la zone nationaliste), d'abord dans sa province d'Huesca puis, après un premier repli en France quand celle-ci est conquise (avril 1938), en Catalogne. En février 1939, il se replie en France avec ses hommes. Interné au camp du Vernet, en Ariège, il est rapidement chargé par le Conseil général du mouvement libertaire espagnol, constitué à Paris, d'essayer de secourir les camarades restés en Espagne. Aidé par un garagiste communiste de Varilhes, Jean Bénazet, Ponzan organise à partir de mai 1939 la sortie du Vernet des hommes chargés de retourner en Espagne, effectuée lui-même de nombreuses sorties pour trouver des guides et des refuges pour les futurs

évadés, avant de quitter définitivement le camp en août 1939. Dès l'hiver 1939-40, pour financer ses propres activités anti-franquistes (sauvetage et propagande), Ponzan accepte de collaborer avec les services du *Military Intelligence* britannique, qui cherchent aussi à reprendre pied en Espagne pour y contrecarrer les menées pro-nazies. En mai 1940, il franchit lui-même les Pyrénées mais, blessé, se cache pour se soigner et revient en France en septembre.

Aux lendemains de l'armistice, le groupe de Ponzan est donc d'ores et déjà doté d'atouts exceptionnels pour tous ceux qui cherchent à créer des filières d'évasion par les Pyrénées. Ils n'échappent pas aux services du contre-espionnage de l'armée d'armistice, avec qui Ponzan passe un marché subtil, acceptant leur protection contre des renseignements sur... ses autres « partenaires ». Les professionnels français du TR 117 semblent ne pas avoir été trop exigeants et Ponzan put travailler ensuite pour les Britanniques (Pat O'Leary) et les Belges (réseau Sabot) sans que cette situation scabreuse ne le compromette aux yeux d'aucun service allié. En revanche, son travail avec ces services, initiative personnelle, fut désapprouvé par une partie du mouvement libertaire espagnol.

Ses activités multiples ne pouvaient que faire courir les plus grands dangers à celui que l'*Abwehr* considérait comme « l'agent n°1 des Anglais » à la frontière espagnole. Arrêté une première fois le 14 octobre 1942 par la police française et à nouveau interné au Vernet, Ponzan en sort grâce à ses protecteurs du TR 117 le 22 décembre suivant. Trois jours plus tard, il fête Noël dans les caves de l'Hôtel de Paris, à Toulouse, avec ses camarades et un futur « évadé », le général Cochet, qui écoute imperturbablement ses guides chanter l'hymne anarchiste... Mais reconnu par un policier français dans une rue de Toulouse le 28 avril 1943, Ponzan passe à deux reprises devant le tribunal correctionnel, la dernière fois le 5 juin 1944. Le lendemain, les Allemands viennent le chercher, munis de l'autorisation de l'intendant régional de police Marty. C'est au moment de la libération de Toulouse que sa sœur Pilar apprendra qu'il faisait partie des détenus extraits de la prison quelques jours auparavant et assassinés à Buzet-sur-Tarn.

Bruno Leroux

Le colonel Fabien était mon père.

Monique Georges.

Préface de Gilles Perrault.

Mille et une nuits, 2009, 320 p., 18 €.

Le colonel Fabien, est-il un des ces « inconnus de la Résistance » ? C'est l'interrogation en forme de paradoxe exprimée par Monique Georges dans son livre consacré à Pierre Georges, connu sous le nom de « colonel Fabien » et célèbre pour son action armée d'août 1941 au métro Barbès.



Sa fille retrace les grandes étapes de sa courte vie achevée tragiquement en décembre 1944 pendant la campagne d'Alsace, avec l'engagement communiste précoce, la participation aux brigades internationales pendant la guerre d'Espagne (dès 17 ans !) son rôle dans la mise en place ou la dynamisation de l'organisation communiste dans plusieurs régions notamment en Franche-Comté.

S'il n'y a rien de très neuf dans le parcours biographique retracé ici avec talent par l'auteur, qui croise souvent avec pertinence souvenirs et travaux d'historiens, l'ouvrage présente un triple intérêt. Tout d'abord une description très juste du milieu populaire où naît Pierre Georges, et le rôle d'une société ouvrière qui se reconnaît progressivement dans l'image donnée par le parti communiste. On y croise nombre de militants ouvriers qui s'engagent souvent avec héroïsme dans la Résistance.

On lira aussi avec intérêt et émotion la correspondance inédite avec son épouse Andrée lors de ses années de prison, où se révèle une personnalité attachante, manifestant la véritable boulimie de culture d'un autodidacte. Enfin les dernières pages de l'ouvrage laissent entrevoir des notations piques sur la mémoire familiale

alors que l'épouse de Fabien, elle-même résistante et déportée, tint soigneusement sa fille à l'écart de la vie militante tout en lui en transmettant ses valeurs.

L'ouvrage se conclut sur la postface rédigée par un des anciens élèves de Michèle Georges, devenu dirigeant politique d'une formation d'extrême gauche, qui livre ses réflexions sur l'engagement résistant de Fabien.

Hervé Guillemet

Soutanes Vertes et Noires

Soutanes. Résistance pendant les années Noires.

Jack Vivier.

Éditions de la Morelle

(02 47 74 12 45), 206 p., 17 €.

Sous ce titre étrange, le docteur Jack Vivier publie son dernier livre sur la Résistance, la Déportation et la Touraine. Déjà il avait écrit un petit livre sur les prêtres dans la Résistance tourangelle, hélas épuisé, dans une série à propos d'autres professions marquées par des héros méconnus : les instituteurs, les gendarmes et bien sûr les médecins, profession qu'il a exercée pendant 40 ans.

Cette fois-ci l'écrivain tourangeau, ancien évadé en Espagne, évoque des figures illustres en Touraine pour leur héroïsme discret. Pardonnez moi de dire que j'en ai connu beaucoup dans mon enfance ou adolescence, comme les résistants-déportés, le R.P. Bernard de La Perraudière, s.j., les Chanoines Paul Labaume ou Noël Carlotti. D'autres ecclésiastiques ont échappé à la déportation et à la torture de justesse, comme l'abbé Simonin ou le R.P. de Solages, s.j. Tous ces hommes à la fois d'Eglise et de terrain ont été inspirés par l'encyclopédie trop occultée de Pie XI, « *Mit brennender Sorge* », qui dénonçait le nazisme dès 1937.

Le Père Chaillet n'était pas tourangeau (nul n'est parfait !), mais a créé Témoignage Chrétien et le COSOR, qui existent encore !

L'auteur de ce livre passionnant et œcuménique est imprégné d'Histoire : son père Robert, agrégé d'Histoire, fut préfet après la Libération de l'Indre-et-Loire. Son fils Thierry enseigne cette discipline à Amboise et son petit-fils a été lauréat du CNRD... Histoire, quand tu nous tiens ! La famille Vivier colle à cette science appliquée à la Touraine et à la Résistance depuis 4 générations. Qui dit mieux... ?

François Archambault

►►► suite de la page 5

Mais il a conservé le contact avec ses camarades de Toulouse et de la Résistance. Il savait ce qu'il leur devait, ce que la France leur doit. Il savait combien les jeunes des écoles, des collègues et des lycées écoutent avec passion les récits des anciens, des vieux résistants, des vieux déportés, pour savoir ce que leurs pères ont vécu, et finalement pour savoir qui ils sont. La mémoire entre au patrimoine national. Il faut la conserver, l'analyser, et il faut la mobiliser pour préparer l'avenir.

Serge Raveland a consacré les vingt dernières années de sa vie, ayant créé l'AERI, l'Association pour des Études sur la Résistance Intérieure, à retrouver pour les transmettre, ce que furent, dans toute la France, les actions, les combats, les souffrances aussi, de ces femmes et de ces hommes. Il s'est employé à communiquer aux jeunes les valeurs qui les animaient, dont la jeunesse est l'héritière. C'est la transmission et le partage du patrimoine, pour préparer l'avenir [...]. ●

Raymond Aubrac

RECHERCHE DE DOCUMENTS SUR LE MOUVEMENT LIBÉRATION-NORD

L'Amicale du mouvement Libération-Nord doit organiser cet automne deux expositions, l'une se tiendra en l'Hôtel national des Invalides, l'autre au Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin (ville de Paris).

Sa présidente, Marcjanna Marcinkowski-Couturier, demande que lui soient prêtées, à ces occasions, des documents qui pourraient être exposés et qui seront bien entendu restitués à leurs propriétaires.

Il peut s'agir de photographies d'époque, à défaut récentes, de membres de Libération-Nord, de correspondances, de journaux personnels, de faux papiers établis pour les résistants de ce grand mouvement, dont plusieurs ont été tués par les nazis. Tout objet ou archive (brassard, faux tampons, journal, tract, affiche...), rappelant l'héroïsme de Libération-Nord serait utile.

Marcjanna Marcinkowski-Couturier
18, rue George Bernard Shaw
75015 Paris



JACQUELINE PÉRY D'ALINCOURT, UNE GRANDE DAME DE LA RÉSISTANCE

Née de la Rochebrochard, le 20 décembre 1919 à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres),

Jacqueline est l'aînée d'une famille nombreuse de vieille noblesse bretonne.

Ayant achevé ses études secondaires à Poitiers, durant l'été 1939, elle épouse Joseph d'Alincourt, jeune lieutenant d'artillerie, qui après avoir vaillamment combattu durant la campagne de France trouve la mort dès le début de sa captivité en Allemagne.

Jeune veuve de guerre, Jacqueline d'Alincourt s'installe à Paris où elle a trouvé un emploi. Indignée par la vue d'un enfant qui porte l'étoile jaune, elle n'a de cesse de vouloir combattre l'occupant nazi. Au printemps 1942, par l'intermédiaire de son ami Claire Chevrillon, elle est recrutée par Jean Ayral, chef régional du Bureau des Opérations Aériennes (BOA), proche collaborateur de Jean Moulin. Jacqueline *alias* Violaine est chargée de coder les messages envoyés au BCRA à Londres. Jean Ayral la présente bientôt à Daniel Cordier, secrétaire de Jean Moulin, qui l'engage au secrétariat de la Délégation générale du Comité français de Libération nationale. Devenue l'adjointe de Daniel Cordier, elle assure l'organisation matérielle des agents secrets venus de Londres (logement, couvertures professionnelles, faux papiers, tickets de rationnement...). Elle doit également trouver des « boîtes aux lettres » pour collecter les courriers clandestins venus de toute la France.

Arrêtée par la *Gestapo* à Paris le 24 septembre 1943, Jacqueline d'Alincourt subira de violents interrogatoires pendant cinq jours rue des Saussaies. Elle est ensuite mise au secret durant six mois à la prison de Fresnes.

En avril 1944, après un regroupement à Romainville, elle est déportée à Ravensbrück. Elle y retrouve Geneviève de Gaulle, la nièce du chef de la France libre, et se lie d'amitié avec Germaine Tillion, Anise Postel-Vinay⁽¹⁾ et Margarete Buber-Neumann.

Sauvée par la Croix Rouge suédoise, elle quitte Ravensbrück en avril 1945 d'où elle parvient à

rapporter le manuscrit de l'opérette *Le Verfügbar aux Enfers* écrit clandestinement par Germaine Tillion durant sa déportation.

À son retour de déportation, elle épouse Pierre Péry, lui-même résistant déporté à Buchenwald. Dès lors, elle ne cesse de témoigner sur son engagement dans la Résistance et sur son expérience concentrationnaire, notamment dans les établissements scolaires participant au Concours national de la Résistance et de la Déportation ou bien dans des universités américaines, où elle est régulièrement invitée.

Dernière présidente de l'Amicale des réseaux action de la France combattante, Jacqueline s'est éteinte à Paris le mardi 21 avril dernier à l'âge de 89 ans.

Commandeur de la Légion d'honneur, Grand-croix de l'ordre national du Mérite, Jacqueline Péry d'Alincourt était également titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 avec palmes et de la Médaille de la Résistance française.

Jacqueline Péry d'Alincourt est inhumée dans son village natal où les honneurs militaires lui ont été rendus. Une messe d'hommage réunissant sa famille, ses camarades et ses amis a également été organisée à Paris, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides le 11 mai dernier. ●

Frantz Malassis

(1) Un film sur l'indéfectible amitié de ces quatre résistantes-déportées a été réalisé par l'américaine Maia Wechsler en 2000 avec comme titre original *Sisters in resistance* (Sœurs en résistance).

Pour en savoir plus, nous vous conseillons la lecture de *Témoignages sur la Résistance et la Déportation. Autour de Jacqueline Péry d'Alincourt* par François Berriot (Paris, L'Harmattan, 2007). Lire également son témoignage paru dans l'ouvrage d'Evelyne Morin-Rotureau, *Combats de femmes (1939-1945). Françaises et allemandes, les oubliées de la guerre* (Paris, éditions Autrement, 2001).

DÉCÈS DE JACQUES MAILLET

Polytechnicien de la promotion 1931, Jacques Maillat est aux États-Unis lors de l'Armistice de 1940. En 1941, il rentre en France et immédiatement se met au service du BCRA. Il fournit alors des renseignements sur la fabrication d'armements en France puis, sur ordre de Londres, s'évade par l'Espagne. En Angleterre, il est chargé par le BCRA d'une mission en France destinée à dresser un état économique prévisible de la France à la Libération, et les besoins à satisfaire en priorité. Sa mission terminée, en décembre 1943, il ne parvient pas à rejoindre l'Angleterre, et devient adjoint du délégué général du CFLN. En mai 1944, il assume la fonction de délégué général du CFLN

puis du GPRF dans toute la Zone Sud. Jusqu'en août 1944, il effectue de nombreuses missions d'inspection et de réorganisation dans les maquis de la région alpine.

Après la guerre, Jacques Maillat occupe d'importantes fonctions dans l'industrie aéronautique.

Grand-croix de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, il était Compagnon de la Libération. Vice-président de la Fondation de la Résistance (1996-1998) et président de X-Résistance (1997-2006), il est décédé le 31 mars 2009 à Orry la Ville (Oise). Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 3 avril dernier en la cathédrale Saint-Louis des Invalides. ● **FM**